



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 76412

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité évoquée de prélever 100 millions d'euros sur les fonds de roulement de plus de trente établissements. Une dizaine d'universités et 25 écoles pourraient être visés notamment les établissements disposant de plus de 65 jours de fonds de roulement. A l'heure où l'éducation est définie comme la priorité absolue en France, il semble que, animés par des arbitrages financiers, une remise en cause brutale des gouvernances soit envisagée. Les établissements dont la gestion a été rigoureuse et prévoyante vont être pénalisés, alors que dans la plupart de ces cas des investissements pluriannuels de réhabilitation, d'amélioration des équipements, des programmes sont prévus voire déjà engagés. Elle souhaite connaître quelles sont les intentions envers ces établissements et à quel est le calendrier envisagé le cas échéant.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76412

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2107

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)